

>> Plan détaillé



>> Légende

-  Départ
-  Itinéraire
-  Sens de la marche
-  Point de vue
-  Edifice religieux
-  Puits



N'oubliez pas de prendre de l'eau, de ramener vos déchets, de refermer les barrières, de respecter les installations agricoles et les propriétés privées... Préservez l'environnement ! Merci.
Afin de mieux profiter de votre randonnée, n'oubliez pas vos jumelles !

A pied
ou à vélo
1,15 km

A la découverte du patrimoine...

Commune de
LE GUA

"Le Chemin des Mottes"

Départ et Arrivée : Office de Tourisme



« Située à la rencontre des eaux salées et des eaux douces, la commune de Le Gua est composée d'un centre bourg actif et de hameaux pittoresques : Monsanson, Dercie, Châlons, Saint-Martin, Souhe et la Madeleine qui furent autrefois, pour la plupart, des ports.

Son nom pourrait avoir pour origine Saint-Laurent du Gué car situé à un endroit stratégique pour franchir la rivière, ou bien celui des marais ("gâts" ou marais doux lorsque la mer s'est retirée des marais salants). »

Départ : Office de Tourisme, sur la place du Foyer Rural

→ Au rond point, prendre sur la gauche la rue Pierre Loti, continuer tout droit jusqu'au petit kiosque. Traverser au passage protégé et prendre le chemin de Chollet.

1 Le petit kiosque

Kiosque d'ornement, vestige d'une ancienne propriété privée, tombé lors de la tempête de 1999. Une association de la commune a entrepris sa reconstruction.



2 Point de vue sur les jardins et l'église Saint-Laurent.

“Les mottes” : nom donné aux petits jardins potagers cultivés le long du cours d'eau traversant le bourg.

→ Prendre à droite le petit chemin vert qui s'enfonce dans les jardins en direction de l'abri au chapeau pointu. Traverser le petit pont vers le lavoir.

3 Le lavoir

Sobre et protégé des vents, cet ancien lavoir est alimenté par le cours d'eau qui passe sous la rue Saint-Laurent. Lieux de travail, les lavoirs étaient des points de rencontres et donc de cohésion sociale : les femmes pouvaient échanger loin des regards des hommes.



→ Emprunter la ruelle jusqu'à la rue du Lavoir. Continuer tout droit jusqu'à la rue de la Fontaine.

→ Tourner à gauche, rue de la Fontaine.
→ Traverser la rue Saint-Laurent en empruntant le passage protégé.
Attention à la traversée.

4 **L'église Saint-Laurent, XII^{ème} siècle**
De l'église romane, seul le clocher subsiste : ce dernier est équipé d'un chemin de ronde percé de petites ouvertures carrées datant d'une époque où l'alerte aux anglais était fréquente. Elle a été reconstruite au début du XIX^{ème} siècle.



→ Contourner l'église.

5 Puits

Construction cylindrique simple en moellons. Les puits communs à plusieurs habitations étaient placés sur un dégagement de la voie publique.

Monument aux Morts

Il était autrefois situé à l'angle de la place du foyer rural, comme en témoignent d'anciennes cartes postales exposées à l'Office de Tourisme.

→ Retour à l'Office de Tourisme en prenant à gauche la rue Saint-Laurent jusqu'au rond point, puis emprunter le passage protégé.
Attention à la traversée.

→ Sur votre gauche, vous apercevez la Chapelle de la commune.

6 Chapelle Sainte Thérèse de l'enfant Jésus

Le clocher en pierre de taille est surmonté d'une flèche en ardoise. Cet édifice fondé en 1848 fut couvent des religieuses, pensionnat de filles, maison de retraite et abritera bientôt les locaux de la future mairie.